



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

logiciels

Question écrite n° 26190

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité de lui indiquer le coût représenté par l'achat de logiciels informatiques à la CPAM, pour les années 2001 et 2002. Il souhaite également savoir quelles mesures ont été prises pour favoriser l'utilisation de logiciels libres, tels que Linux, à la CPAM.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26190

Rubrique : Informatique

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2003, page 7740